

Je pourrais ajouter que l'on fera des efforts spéciaux pour que certains aspects du nouveau centre fassent ressortir l'utilisation du bois. A vrai dire, j'ai été plutôt horrifié lorsque j'ai constaté, en examinant la première série de plans, que le mât de drapeau du centre de recherches devait être en aluminium. Le mât n'a pas duré bien longtemps.

Les deux autres crédits, les n^{os} 35 et 40, intéressent les recherches sur les produits forestiers. La légère augmentation de \$30,000 est attribuable aux majorations de traitement qui ont été accueillies avec tant d'enthousiasme au cours de la courte législature de l'an dernier. Il y a un autre poste des crédits supplémentaire qui vaut la peine d'être signalé. Il s'agit d'un montant de \$1,000...

M. le président: A l'ordre! Je regrette d'interrompre le ministre, mais son temps de parole est écoulé.

L'hon. M. Hamilton: Monsieur le président, je me demande si le privilège habituel ne pourrait pas être accordé au ministre pour lui permettre de terminer son exposé.

M. le président: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord!

L'hon. M. Nicholson: Je remercie les membres du comité. Il y a lieu de signaler, je crois, que pour la première fois dans notre histoire, un comité consultatif de recherches sur les produits forestiers a été constitué. A mon avis, c'est tout à l'honneur des producteurs de bois d'œuvre et de contre-plaqué que de défrayer les dépenses de leurs délégués et représentants au comité. Ils assistent à deux réunions par an et s'y rendent de toutes les régions du Canada alors que le gouvernement ne dépense à cette fin que \$1,000.

On constate un léger accroissement des crédits affectés à la direction des recherches sur les produits forestiers, mais il reste, néanmoins, inférieur à \$1,000 par rapport à l'année dernière.

Un point qui m'inquiète un peu est celui des publications relatives aux recherches sur les produits forestiers. La difficulté, c'est de publier cette documentation dans les deux langues officielles. Ce n'est pas faute d'avoir essayé. Comme je l'ai déjà mentionné, mon sous-ministre, homme de science distingué, est Canadien-français. Le problème découle de ce qu'il ne suffit pas d'avoir un traducteur, mais qu'il faut quelqu'un qui connaisse les termes et les expressions scientifiques employés, et, malgré tous nos efforts, il est impossible d'en obtenir. Leur nombre est fort limité, et nous n'en obtenons qu'une part modeste. Ceux dont nous disposons ne sont pas assez nombreux pour pouvoir s'acquitter

[L'hon. M. Nicholson.]

de la tâche que nous voudrions voir accomplir dans ce domaine important. Nous étudions le problème à l'heure actuelle, et le sous-ministre y prête une attention toute spéciale.

La traduction de nos documents du français—langue dans laquelle ils sont parfois rédigés—en anglais, et de l'anglais au français est un travail extrêmement technique. Si les députés pouvaient formuler quelques propositions tendant à résoudre le problème, nous les accueillerions avec plaisir.

M. Douglas: Ne serait-ce pas les traitements qui posent un problème? Ne sont-ils pas trop bas en comparaison de ceux que paye l'industrie privée?

L'hon. M. Nicholson: Non. Le problème, c'est que le spécialiste en sylviculture, s'il est vraiment un homme de science, ne veut pas devenir traducteur. Il veut faire un travail de recherche. Il ne s'intéresse pas à devenir traducteur. Voilà le problème fondamental.

Voilà qui termine mon résumé des crédits du ministère des Forêts. Il m'a pris un peu plus longtemps que je ne prévoyais, et je voudrais remercier les députés d'avoir fait preuve d'indulgence en prolongeant mon temps de parole. J'espère que le comité a pu trouver certains renseignements dans mes observations. J'ai essayé de caractériser certains des problèmes auxquels nous devons faire face. J'estime que le nouveau ministre a fait des progrès dans certains domaines. Il y a encore beaucoup à faire. Il faudra prendre beaucoup de décisions difficiles, et nous devons faire de notre mieux, avec l'aide du Parlement, pour persuader le Conseil du Trésor de nous accorder un peu plus d'argent pour exécuter la tâche importante que nous avons devant nous.

M. Kindt: Monsieur le président, je serai bref. Je dois me rendre ailleurs ce soir et je remercie beaucoup le député de Qu'Appelle de me laisser prendre la parole maintenant. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le ministre des Forêts. J'étais membre du comité des mines, forêts et cours d'eau qui a étudié la question de la création de ce ministère et c'est par suite d'une recommandation de ce comité que le ministère des Forêts a vu le jour. Bien entendu, je m'intéresse profondément à l'œuvre du ministère, non seulement parce que j'ai participé à sa création, mais aussi parce que de grands problèmes concernant la forêt se posent dans la circonscription de Macleod.

Ce soir, j'aimerais signaler certains de ces problèmes au ministre. Il nous a parlé de la recherche. Et tout le monde sait que dans le domaine des forêts, il y a deux formes de